



Problème de voiture suite séparation

Par Coco7738

Bonsoir,
Suite à une séparation, je me retrouve bloquée avec la vieille voiture de mon ex conjoint stockée dans mon sous sol.

Elle ne démarre plus et il est parti avec la carte grise.

Il ne répond pas à mes sollicitations pour me débarrasser de ce véhicule ou juste me fournir la carte grise afin de faire appel un épaviste.

Que puis je faire???

Je refuse de payer pour l'évacuation de cette voiture.

Merci.

Par Isadore

Bonjour,

Vous êtes divorcés ?

A qui est la voiture (autrement dit qui l'a achetée et a la facture à son nom) ?

Qui est le titulaire inscrit sur la "carte grise" (qui n'est pas forcément le propriétaire) ?

Par yapasdequoi

Bonjour
Vous pouvez la faire mettre en fourrière. Rendez vous au commissariat.

Par yapasdequoi

C'est l'article 325-12 du code de la route.